

Juillet 2023

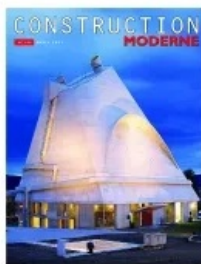
La ville de Firminy peut maintenant s'enorgueillir de posséder un patrimoine architectural contemporain exceptionnel, dont elle veut faire un attrait touristique pour sortir de ses années de crise. Inaugurée le 29 novembre 2006, l'église Saint-Pierre est effectivement la dernière œuvre du grand Le Corbusier, réalisée plus de 40 ans après sa mort par l'architecte José Oubrier. Œuvre posthume, elle finalise un ensemble urbain dessiné par le maître, composé d'une maison de la culture et de la jeunesse, d'un stade et d'une unité d'habitation de 414 logements sociaux.

La construction de l'église de Firminy est l'aboutissement de l'acharnement de quelques hommes : Eugène Claudius-Petit, son fils Dominique, l'architecte José Oubrier, et Dino Cinieri, maire actuel de Firminy. Mais à l'origine du projet, il y a d'abord la rencontre d'une personnalité politique, Eugène Claudius-Petit, avec Le Corbusier.

Élu maire de Firminy en 1953 après avoir été ministre de la Reconstruction, l'homme a porté très haut l'exigence de qualité architecturale: il a permis, en particulier, la réalisation de l'unité d'habitation à Marseille. En 1954, il fait appel à Le Corbusier pour concevoir quelques édifices majeurs du centre civique de la petite ville minière de Firminy, dans la banlieue de Saint-Étienne.

En 1960, il lui confie, avec l'association paroissiale de Firminy, la construction de cette église qui sera le troisième édifice à vocation culturelle dans l'œuvre de Le Corbusier, avec la chapelle de Ronchamp (1955) et le couvent de la Tourette à Eveux-sur-l'Arbresle (1960). L'origine de la forme tronconique tient à une première esquisse faite pour l'église du Tremblay en 1929.

En savoir plus



Cet article est extrait de **Construction Moderne** n°126



**Retrouvez tout l'univers
de la revue Construction Moderne sur
constructionmoderne.com**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**